



2021-2023

RAPPORT TRIENNIAL



International
Confederation
of Midwives

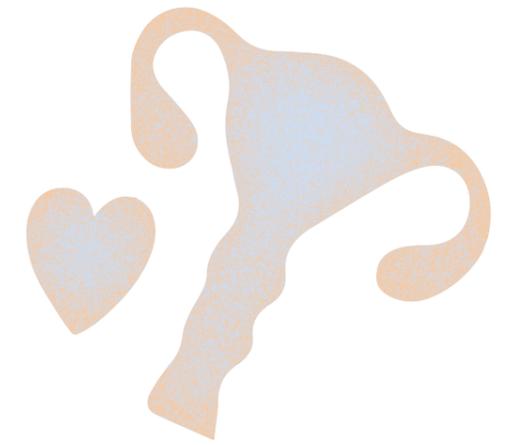


Table des matières

4 Préambule

5 Message de la Présidente

6 Message de la directrice générale

8 À propos de nous

9 Vision de l'ICM

9 Mission de l'ICM

10 Gouvernance et opérations

10 Conseil d'administration et équipe du bureau central

12 Contexte mondial 2021-2023

14 Priorités stratégiques 2021-2023

15 Priorité stratégique 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

15 1.1 Assurer la durabilité de l'ICM, notamment les éléments humains, sociaux, économiques et environnementaux

- 16 1.2 Utiliser et promouvoir plus d'outils numériques et mobiles et de ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations (y compris à différentes étapes de leur développement professionnel, et dans des pays, des langues et des contextes d'accès numérique différents)
- 16 1.3 Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres de façons innovantes et améliorées
- 17 1.4 Former et miser sur la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes et en encourageant l'échange de connaissances intergénérationnel

18 Priorité stratégique 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

- 19 2.1 Promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins
- 19 2.2 Faciliter un environnement favorable pour les sages-femmes
- 20 2.3 Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes
- 21 2.4 Résumer et diriger la recherche, la collecte de preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme

22 Priorité stratégique 3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes

- 23 3.1 Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes
- 23 3.2 Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM
- 24 3.3 Établir des partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau communautaire et au niveau mondial (droits et autonomisation des femmes, soins respectueux axés sur les femmes et égalité des sexes)
- 24 3.4 Soutenir les partenariats entre sages-femmes (soutien aux associations de sages-femmes, mentorat, soutien régional solide, jumelage)

- 25 3.5 Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et les autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres professionnels de la santé (obstétriciens, pédiatres, infirmières), les fournisseurs de soins traditionnels et autres personnels soignants et associations, et les partenaires de tous les secteurs (santé et droit en matière de sexualité et de reproduction, droits des femmes, couverture sanitaire universelle, etc.)

26 Donateurs et Partenaires

27 Fondation Bill et Melinda Gates

28 Direct Relief

29 Sida

29 UNFPA (Bangladesh et mondial)

30 Latter-Day Saint Charities

30 Donateur anonyme

31 Fondation MacArthur

32 Fondation Johnson & Johnson

32 Philanthropes privés

33 Réflexions et Orientations futures

34 Résumé financier triennal

36 État récapitulatif des recettes et des dépenses

**100 ANS
DE PROGRÈS**

Préambule

CÉLÉBRATION DE NOTRE CENTENAIRE

Peu d'organisations mondiales ont le privilège et l'honneur de fêter leurs 100 ans, et pourtant, la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a franchi cette étape au cours de ce triennat, en grande partie grâce à la résilience et à la ténacité de nos associations membres (AM) et des sages-femmes qu'elles représentent.

Nous sommes extrêmement fiers de cet héritage sur lequel nous fonderons les 100 prochaines années et nous continuerons à militer pour améliorer le statut et les capacités des sages-femmes et de leurs associations, afin d'obtenir de meilleurs résultats de santé pour les femmes et leurs bébés et des familles et des communautés plus heureuses et plus saines.

Notre centenaire n'a pas été le seul élément notable de ce triennat. En effet, nous avons également connu une croissance considérable en tant qu'organisation, renforçant le soutien que nous sommes en mesure d'apporter à nos membres et aux effectifs de sages-femmes du monde entier. Alors que nous clôturons la dernière année de cette période triennale (2021-2023), nous tenons à exprimer notre reconnaissance à l'égard du nombre croissant de bailleurs de fonds et de partenaires qui reconnaissent notre rôle essentiel pour faire progresser la profession de sage-femme et améliorer la santé maternelle et néonatale.

Message de la Présidente

CHERS MEMBRES, SAGES-FEMMES, PARTENAIRES ET AMIS,

Alors que nous achevons la période triennale 2021-2023, je suis fière de revenir sur nos progrès vers la réalisation de nos principales orientations stratégiques. Au cours des trois dernières années, nous nous sommes attachés à travailler localement avec les associations de sages-femmes nationales, mais aussi au niveau régional au sein des six régions de l'ICM, et au niveau mondial au nom de plus d'un million de sages-femmes représentées par nos associations membres, et en collaboration avec nos partenaires aux niveaux local, régional et mondial.

Alors que nous nous efforçons de trouver notre chemin dans le paysage incertain créé par la pandémie de COVID-19, il nous fallait avant tout rester flexibles et nous inscrire dans une perspective de stratégies durables à long terme qui répondent aux besoins des sages-femmes dans les six régions. Malgré ces difficultés, je suis fière de pouvoir dire que l'ICM est restée une partenaire fiable et une organisation de référence pour toutes les questions liées à la profession de sage-femme.

En 2022, nous avons axé nos efforts sur l'amélioration de la stabilité et de la durabilité de l'ICM, le renforcement de nos relations avec nos partenaires, et le rehaussement de notre réputation de leader mondial de la profession de sage-femme. Au cours de la période triennale, nous avons mis en œuvre d'importants changements en matière de gouvernance et avons continué à nouer des relations avec des partenaires dans le monde entier, démontrant ainsi que l'ICM est une partenaire majeure, digne de confiance et fiable.



Alors que mon mandat de présidente de l'ICM touche à sa fin, je suis fière d'avoir contribué à améliorer les opérations et la stabilité de l'ICM, ses relations avec ses partenaires et sa réputation de leader mondial de la profession de sage-femme. Je suis reconnaissante d'avoir travaillé avec les membres du conseil d'administration et l'équipe du bureau central pour aider l'ICM à devenir l'organisation solide et résiliente qu'elle est aujourd'hui.

J'ai hâte de voir l'ICM continuer à se développer sous la direction de la nouvelle présidente, qui devra travailler avec les membres du conseil d'administration pour fournir une direction stratégique et mobilisatrice à l'ICM.

Merci à tous nos membres, partenaires et amis pour leur soutien et leur collaboration. Ensemble, nous pouvons continuer à faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs grâce à la pratique sage-femme et à construire un monde dans lequel chaque femme et chaque personne de la diversité sexuelle et de genre a accès à des soins de qualité dispensés par des sages-femmes.

Sincères salutations,

Dr. Franka Cadée
Présidente de l'ICM



Message de la directrice générale



ALORS QUE NOUS APPROCHONS DE LA FIN DE LA PÉRIODE TRIENNALE, JE VOUDRAIS SOULIGNER LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES (ICM) AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES. NOTRE TRAVAIL EST DEvenu DE PLUS EN PLUS IMPORTANT, CAR PARTOUT DANS LE MONDE, LES FEMMES ET LES PERSONNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE CONTINUENT D'ÊTRE CONFRONTÉES À DE NOMBREUX DÉFIS PENDANT LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT.

La période triennale 2021-2023 a été marquée par un contexte mondial difficile pour les sages-femmes et les femmes. La pandémie de COVID-19 a eu un impact profond sur la profession de sage-femme au niveau mondial, les sages-femmes étant sur la ligne de front de la réponse à la pandémie ; la mortalité maternelle reste un problème de santé mondial important, avec environ 295 000 décès maternels par an, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire ; les sages-femmes du monde entier ont également apporté un soutien, des soins de santé d'urgence et une aide aux femmes, aux enfants et aux familles lors de crises humanitaires, notamment en Ukraine et ses environs, au Yémen, au Pakistan, en Afghanistan, en Syrie et en Turquie. Les sages-femmes qui travaillent dans ces contextes sont confrontées à des défis importants, notamment le manque de ressources, les problèmes de sécurité et l'accès limité à la formation et au soutien. Malgré les défis posés par la pandémie mondiale, le recul de la santé et des droits reproductifs, les taux de mortalité maternelle élevés et les crises humanitaires, l'ICM est restée déterminée à promouvoir l'importance des soins prodigués par des sages-femmes professionnelles et à améliorer les résultats

en matière de santé maternelle et néonatale dans le monde entier.

Au cours de l'année écoulée, l'ICM a connu une croissance importante qui a nécessité le renforcement de nos systèmes internes. Pour maintenir cette croissance, nous avons élaboré plusieurs plans qui recourent notre plan opérationnel, notamment un plan sur le genre, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (G-JEDI), un plan sur la durabilité et un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). Nous veillons à ce que les principes de G-JEDI soient intégrés dans tous les travaux et processus de l'ICM, sachant que la profession de sage-femme est une profession essentiellement féminine et que de nombreuses sages-femmes sont issues de communautés historiquement marginalisées.

Nous sommes fiers des grands progrès que nous avons réalisés en ce qui concerne nos priorités stratégiques grâce à la mise en œuvre de notre plan opérationnel. Outre les plans transversaux mentionnés ci-dessus, nous avons également élaboré des plans visant à renforcer la formation des sages-femmes, la réglementation de la profession de sage-femme et les associations de sages-femmes, et commencé à travailler sur de nouvelles structures régionales qui nous aideront à travailler plus étroitement et plus efficacement avec nos associations membres. De plus, nous avons élaboré un nouveau cadre professionnel complet pour la pratique sage-femme, qui décrit les composantes essentielles d'une profession de sage-femme forte et autonome, dotée d'une philosophie distincte et d'une approche individualisée des soins. Grâce à ses efforts de plaidoyer et de communication, l'ICM a continué à soutenir les partenariats entre sages-femmes, en accordant la priorité aux associations de sages-femmes, en créant des réseaux, en

partageant connaissances et expertise et en s'efforçant de bâtir une profession robuste et pérenne.

Quant à l'avenir, l'ICM a conscience de la menace que le changement climatique fait peser sur les femmes et les communautés mondiales. Il contribue directement et indirectement à de mauvais résultats de santé maternelle, à l'augmentation des maladies infectieuses et de l'insécurité alimentaire, et limite l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive nécessaires. Nous continuerons à plaider en faveur des sages-femmes et des femmes qui vivent dans des régions vulnérables et qui sont touchées par le changement climatique, les crises et les conflits, et nous augmenterons le soutien, les ressources et la protection des sages-femmes travaillant dans ces contextes.

Pour finir, j'aimerais exprimer ma gratitude au personnel du bureau central de l'ICM et aux membres du conseil d'administration pour leur dévouement indéfectible envers notre mission. Ensemble, nous continuerons à faire avancer notre objectif commun qui est de garantir que toutes les femmes et toutes les familles bénéficient de soins de pratique sage-femme sûrs et de qualité, avec l'ICM en tant qu'organisation de référence pour tout ce qui concerne la profession de sage-femme.

Sincères salutations,

Sally Pairman
Directrice générale

À propos de nous

L'ICM est une association professionnelle et une organisation non gouvernementale (ONG) mondiale qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde afin d'atteindre des objectifs communs en matière de soins prodigués aux mères et aux nouveau-nés. L'ICM opère sur la scène nationale, régionale et internationale à travers l'engagement et à la représentation de ses associations membres.

Grâce à un plaidoyer visant à servir les intérêts de plus d'un million de sages-femmes dans le monde dans 141 associations de sages-femmes de 119 pays, l'ICM s'est imposée comme étant le principal organisme représentatif des sages-femmes dans le monde et l'organisation de référence pour tout ce qui a trait à la pratique sage-femme.

Au cours de ce triennat, l'ICM a travaillé conjointement avec quelques-unes des plus grandes organisations mondiales, y compris le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; des associations professionnelles de la

santé comme la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), le Conseil international des infirmières (CII) ; des organisations gouvernementales comme l'Agence suédoise de développement (Sida) et non gouvernementales comme le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) et des groupes de la société civile tels que la White Ribbon Alliance ; des donateurs comme Laerdal Global Health, la Fondation Bill et Melinda Gates, Johnson and Johnson, Direct Relief, la Fondation MacArthur, Latter Day Saint Charities et le New Venture Fund.

Ce rapport triennal est l'occasion pour l'ICM d'évaluer ses progrès et ses réalisations par rapport à sa stratégie et d'identifier ce qu'il reste à accomplir. Nous avons également réfléchi à ce que nous avons appris et à la manière dont nous voulons que l'ICM progresse à l'avenir, aux défis que nous observons déjà et à la manière dont nous allons les relever. Les rapports annuels 2021, 2022 et 2023 contiennent plus de détails sur les activités et les projets menés au cours de cette période triennale. •



VISION DE L'ICM

L'ICM envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès à des soins prodigués par une sage-femme pour elle et son nouveau-né.

MISSION DE L'ICM

Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.

Gouvernance et opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DU BUREAU CENTRAL

Au cours des trois dernières années, l'ICM a accordé une grande importance au renforcement des capacités des sages-femmes, des associations de sages-femmes et des systèmes de santé dans le domaine de la santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale (SSRMN) pour veiller à ce que toutes les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre aient accès à des sages-femmes compétentes et professionnelles, convenablement formées, qualifiées, réglementées et soutenues pour fournir des soins de pratique sage-femme de qualité dans tous les contextes. Au niveau mondial, l'ICM joue un rôle majeur en tant que partie prenante et partenaire dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) d'ici 2030. Le travail de l'ICM a un impact sur les 17 objectifs bien que nous nous concentrons plus particulièrement sur l'ODD 3 : bonne santé et bien-être et l'ODD 5 : égalité entre les sexes. L'ICM reconnaît l'importance stratégique de prôner le rapprochement géographique des sages-femmes et des femmes qu'elles servent, pour garantir l'accès équitable des femmes et de leur famille à des services de pratique sage-femme de qualité, en tant qu'élément clé pour parvenir à la couverture sanitaire universelle.

L'ICM a apporté des changements significatifs à sa structure de gouvernance au cours de cette période triennale afin d'assurer une plus grande représentation, équité et inclusion

de la communauté mondiale des sages-femmes. Dans un souci d'équité, le Conseil a décidé que chaque région serait représentée par un membre du conseil d'administration (faisant passer les membres régionaux de 10 à 6), à compter des élections du conseil d'administration de juin 2023. Pour soutenir ces membres du conseil d'administration, le bureau central a mis en place des équipes régionales du bureau central (HORT) qui travaillent en étroite collaboration avec toutes les associations membres de la région, facilitant la communication et le travail en réseau et aidant les régions à répondre à leurs besoins spécifiques. Parallèlement aux HORT, des comités professionnels régionaux (CPR) opérationnels réuniront des formateurs de sages-femmes, des régulateurs, des chercheurs, des dirigeants et des praticiens pour contribuer à la mise en œuvre du cadre professionnel de l'ICM dans chaque région et à l'élaboration de plans de travail régionaux. En outre, les statuts administratifs de l'ICM ont été remplacés par des politiques de gouvernance approuvées par le conseil d'administration, et le comité exécutif a été dissous. Une commission électorale indépendante (CEI) a été nommée pour soutenir le processus d'élection du conseil d'administration en évaluant les candidats au conseil d'administration sur la base d'un cadre de compétences afin de s'assurer que les membres élus du conseil d'administration possèdent les compétences nécessaires pour

gouverner l'ICM. La CEI est également chargée de sélectionner le/la trésorier/ère de l'ICM, qui ne sera plus nécessairement une sage-femme. Enfin, il n'est plus nécessaire que le/la président/e du conseil d'administration de l'ICM ait déjà siégé au conseil d'administration de l'ICM, et les futurs candidats à la présidence doivent seulement avoir participé au minimum à une réunion du Conseil de l'ICM au cours de la dernière période triennale, comme c'est actuellement le cas pour le/la vice-président/e. Cette réforme de la gouvernance a été mise en œuvre pour garantir que le conseil d'administration de l'ICM reflète la diversité de l'ensemble de ses membres et que ceux qui y siègent possèdent les compétences nécessaires pour remplir la mission de l'ICM.

L'ICM a connu une croissance importante, en particulier au cours des deux dernières années, ce qui a nécessité le renforcement de nos systèmes, processus et technologies internes. Étant donné que le nombre de membres de l'équipe a plus que doublé au cours de cette période triennale, nous avons consacré des ressources considérables à l'élaboration de politiques de ressources humaines, à la formation en matière de diversité et d'équité et à l'amélioration des outils et processus de communication interne. Grâce à l'augmentation de notre dotation en personnel, nous avons élaboré des plans qui recoupent notre plan opérationnel, notamment un plan sur le genre, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (G-JEDI), un plan sur la durabilité et un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). Nous sommes particulièrement attachés à ce que

les principes de G-JEDI et de durabilité soient intégrés dans tous les travaux et processus de l'ICM, sachant que la profession de sage-femme est une profession essentiellement féminine et que de nombreuses sages-femmes sont issues de communautés historiquement marginalisées. En créant une profession plus équitable et plus inclusive, nous pouvons améliorer les résultats pour les femmes et les familles partout dans le monde.

L'équipe du bureau central de l'ICM, basée à La Haye, aux Pays-Bas, est composée de plusieurs équipes, notamment le bureau du/de la directeur/rice général/e, l'équipe programmes et partenariats, l'équipe plaidoyer et communication, l'équipe finances et opérations, et l'équipe sages-femmes. Le chef de chaque équipe constitue l'équipe de direction, et travaille en étroite collaboration avec le/la directeur/rice général/e pour planifier et mettre en œuvre les opérations de l'ICM et soutenir le rôle de gouvernance du conseil d'administration. L'élargissement de l'équipe du bureau central a permis de réaliser des progrès significatifs dans la mise en œuvre de nos priorités stratégiques, dont certains sont mis en évidence dans le présent rapport. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de nos plans et programmes opérationnels et transversaux démontrent notre engagement en faveur de l'innovation et contribuent à mettre en évidence l'influence de l'ICM sur l'amélioration des résultats de santé des femmes et de leurs nouveau-nés grâce à l'accès aux soins dispensés par des sages-femmes professionnelles. ●

Contexte mondial 2021-2023

LA PÉRIODE TRIENNALE 2021-2023 A ÉTÉ MARQUÉE PAR L'IMPACT CONTINU DE LA PANDÉMIE DE COVID 19 SUR LES SAGES-FEMMES, LES FEMMES ET LA PRATIQUE DE SAGE-FEMME DANS LE MONDE. LES SAGES-FEMMES ONT ÉTÉ EN PREMIÈRE LIGNE DE LA RÉPONSE À LA PANDÉMIE.

Elles ont fourni des services essentiels de soins de santé maternelle et néonatale et ont soutenu les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum, ainsi que la santé reproductive au sens large. Cependant, la pandémie a également posé des problèmes importants aux sages-femmes, notamment des pénuries d'équipement de protection individuelle (EPI), de personnel et de ressources, ainsi qu'une augmentation de la charge de travail et du stress. Le recul des acquis obtenus de haute lutte dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs, mais aussi des droits de la femme en général, a fait que cette période triennale a été difficile pour les femmes et les sages-femmes.

OUTRE LES DÉFIS POSÉS PAR LA PANDÉMIE MONDIALE, LA MORTALITÉ MATERNELLE RESTE UN PROBLÈME DE SANTÉ MONDIAL IMPORTANT.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 810 femmes meurent

tragiquement chaque jour de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, ce qui représente environ 295 000 décès maternels par an. La plupart de ces décès surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et peuvent être en grande partie évités en accédant à des services de santé maternelle de qualité. L'ICM s'engage à poursuivre son travail pour lutter contre ces décès évitables en plaidant en faveur de l'accès universel aux soins dispensés par des sages-femmes professionnelles et à des services de santé maternelle et néonatale de qualité.

AU COURS DE LA PÉRIODE TRIENNALE 2021-2023, LES SAGES-FEMMES DU MONDE ENTIER ONT ÉGALEMENT APPORTÉ LEUR SOUTIEN, DES SOINS DE SANTÉ D'URGENCE ET DE L'AIDE AUX FEMMES, AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES EN SITUATION DE CRISE HUMANITAIRE.

Les sages-femmes sont souvent les premières et les seules professionnelles de santé à la disposition des femmes et des familles en période de conflits, de catastrophes et de déplacements. Ces dernières années, les sages-femmes ont fourni des soins essentiels aux personnes touchées par des crises humanitaires, notamment en Ukraine et dans ses environs, au Yémen, au Pakistan, en Afghanistan, en Syrie et en Turquie. Les sages-femmes qui travaillent

dans ces contextes sont confrontées à des défis importants, notamment le manque de ressources, les problèmes de sécurité et l'accès limité à la formation et au soutien. L'ICM continue de soutenir les associations membres dans les régions touchées. Elle contacte leurs ministères de la Santé et insiste pour que leurs points de vue soient pris en compte dans les discussions relatives à la maternité et à la santé reproductive au niveau régional et national.

L'ICM RECONNAÎT LE RÔLE ESSENTIEL QUE JOUENT LES SAGES-FEMMES DANS LES CRISES HUMANITAIRES ET LES RÉPONSES AUX CATASTROPHES.

L'ICM a publié des déclarations appelant à la protection des sages-femmes et des femmes dans les zones de conflit et préconisant un soutien, des ressources et une protection accrues pour les sages-femmes travaillant dans les crises humanitaires. L'ICM s'efforce également de fournir une formation et des ressources aux sages-femmes travaillant dans ces contextes, par exemple, des lignes directrices pour les soins obstétricaux d'urgence et les soins aux nouveau-nés dans les situations de crise.

Malgré ces efforts, ce soutien est insuffisant pour garantir que les sages-femmes et les associations de sages-femmes soient équipées pour fournir des soins essentiels dans les crises humanitaires. À cela vient s'ajouter la pénurie de 900 000 sages-

femmes identifiée dans le rapport sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde (2021), qui est encore aggravée par l'impact de la COVID-19 sur la formation des sages-femmes à l'échelle mondiale. L'ICM plaide pour un investissement accru dans le développement et le renforcement de la main-d'œuvre mondiale de sages-femmes, ainsi que pour le financement de l'éducation, de la formation et du soutien des sages-femmes dans les zones touchées par les crises, et pour l'intégration des sages-femmes dans la planification et la mise en œuvre des réponses aux situations d'urgence. Il est essentiel de reconnaître le rôle vital des sages-femmes dans la promotion de la santé et du bien-être maternels, néonataux et reproductifs, et cela, pas seulement en temps de crise, et de les aider à fournir des soins vitaux à toutes les femmes, à tous les nouveau-nés et à toutes les familles.

En résumé, le contexte mondial de la pratique de sage-femme au cours de cette période triennale est resté complexe et le restera dans les années à venir, la pandémie de COVID-19, les taux élevés de mortalité maternelle, les crises humanitaires et le recul de la santé et des droits reproductifs posant des défis considérables. Cependant, l'ICM s'engage à promouvoir l'importance de l'accès universel aux sages-femmes professionnelles et aux services de pratique de sage-femme intégrés pour prévenir la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales évitables et améliorer les résultats en matière de santé au niveau mondial. •

Priorités stratégiques 2021-2023

Pour créer ses priorités stratégiques 2021-2023, l'ICM a tenu des consultations approfondies avec des partenaires et donateurs clés, y compris nos 143 associations de sages-femmes qui représentent plus d'un million de sages-femmes dans le monde. Cette approche exhaustive a permis à l'ICM de s'assurer qu'elle représente les besoins et les aspirations des communautés qu'elle sert. À partir de ce processus de consultation, l'ICM a défini les priorités stratégiques suivantes :

Ces orientations stratégiques ont permis à l'ICM d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable et de se positionner en tant qu'organisatrice de ces efforts déployés au niveau mondial et en tant qu'experte pour créer, conseiller, influencer et donner les moyens aux sages-femmes d'exercer leur profession.

Objectif général : Positionner l'ICM en tant qu'experte pour créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme au niveau mondial.

Thèmes transversaux :

Promouvoir l'égalité des sexes en adoptant une optique de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique.

1

Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme.

2

Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme.

3

Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : FAVORISER L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ POUR L'AVENIR DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

- 1.1** Assurer la durabilité de l'ICM, notamment les éléments humains, sociaux, économiques et environnementaux
- 1.2** Utiliser et promouvoir plus d'outils numériques et mobiles et de ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations (y compris à différentes étapes de leur développement professionnel, et dans des pays, des langues et des contextes d'accès numérique différents)
- 1.3** Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres de façons innovantes et améliorées
- 1.4** Former et miser sur la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes et en encourageant l'échange de connaissances intergénérationnel

Au cours de la période triennale, la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a réalisé des progrès significatifs dans le cadre de sa première priorité stratégique, à savoir favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme. L'ICM a fait porter ses efforts sur plusieurs domaines clés, notamment assurer la pérennité de l'organisation, utiliser les outils numériques pour soutenir les sages-femmes et leurs associations, favoriser l'agilité de l'ICM et former la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes.

1.1 Assurer la durabilité de l'ICM, notamment les éléments humains, sociaux, économiques et environnementaux

En ce qui concerne la durabilité de l'organisation, l'ICM a réalisé une croissance et des progrès notables. L'équipe du bureau central s'est considérablement agrandie au cours de la période triennale, avec près de 30 membres du personnel répartis dans quatre des six régions de l'ICM. L'ICM a également investi dans des processus internes et a défini, révisé et mis en œuvre des politiques et des procédures opérationnelles qui reflètent ses valeurs et ses objectifs. En outre, l'ICM a mis en place une structure organisationnelle qui soutient les associations

membres et a efficacement renforcé sa capacité à solliciter, obtenir et mettre en œuvre avec succès des projets, dont beaucoup sont menés en partenariat avec des associations membres locales.

À cette fin, l'ICM a également nommé sa première sage-femme en chef en 2023. La nouvelle sage-femme en chef sera membre de l'équipe dirigeante et travaillera en étroite collaboration avec le/la directeur/riche général/e pour promouvoir et représenter l'expertise de l'ICM en matière de pratique de sage-femme. Elle dirigera des initiatives essentielles à la croissance de la profession de sage-femme au niveau mondial, notamment en matière de régionalisation et de leadership des sages-femmes. L'ICM a vivement recommandé que tous les pays nomment une sage-femme en chef, et cette étape historique sera l'occasion pour l'ICM de montrer comment ce rôle de leadership essentiel peut rehausser l'image des sages-femmes et la pratique sage-femme au niveau local, régional et mondial.

1.2 Utiliser et promouvoir plus d'outils numériques et mobiles et de ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations (y compris à différentes étapes de leur développement professionnel, et dans des pays, des langues et des contextes d'accès numérique différents)

L'ICM a également réalisé des progrès significatifs en ce qui concerne l'utilisation d'outils numériques pour soutenir les sages-femmes et leurs associations. L'organisation a mis en place un programme d'apprentissage en ligne qui a reçu un bon accueil de la part des associations membres du monde entier. Lancée en 2022, la plateforme eLearning de l'ICM héberge un ensemble de ressources

interactives et de modules en ligne pour les sages-femmes, les associations membres, les formateurs de sages-femmes et les autorités réglementaires. L'ICM a développé cette plateforme eLearning, réservée aux membres, en réponse aux besoins identifiés par ses associations membres.

Trois fois par an, des réunions et des ateliers régionaux sont organisés en ligne pour les associations membres de l'ICM, avec des services d'interprétation si nécessaire. L'ICM a également créé des systèmes informatiques robustes, notamment un système de gestion de projet interne, pour soutenir ses opérations. L'ICM continue de fournir de nouveaux canaux numériques aux associations de sages-femmes membres afin de connecter les sages-femmes aussi bien dans leurs régions respectives qu'au niveau international.

L'ICM a également commencé à travailler sur une refonte de son site Web qui sera plus accessible et plus facile à utiliser par ses membres, et qui sera disponible à la fin de 2023. Le nouveau site Web comprendra une nouvelle section réservée aux membres de l'ICM qui permettra aux membres du Conseil de l'ICM de s'acquitter efficacement de leurs obligations vis-à-vis du Conseil et de communiquer entre eux. L'objectif global du nouveau site Web est de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs en créant une plateforme plus moderne, plus attrayante et plus dynamique qui offre une plus grande fonctionnalité et facilité d'utilisation, des traductions de meilleure qualité, contribuant, au bout du compte, à assurer un avenir novateur et durable à l'ICM.

1.3 Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres de façons innovantes et améliorées

Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres, par des moyens nouveaux et plus efficaces, est un autre domaine dans lequel l'ICM a progressé. L'ICM a appliqué les résultats de l'enquête biennale dans son programme d'avantages pour les membres, dans ses activités de plaidoyer et dans d'autres domaines, et nous avons répondu aux besoins exprimés par nos associations de membres. Au cours de cette période, l'ICM a notamment renforcé son soutien aux associations membres dans le besoin, en écrivant aux autorités sanitaires pour plaider la cause des femmes et des sages-femmes.

Nous avons également aidé des associations membres à répondre à des situations de conflit au Yémen, en Ukraine et en Afghanistan, ainsi qu'aux catastrophes naturelles au Pakistan et en Turquie. Par exemple, grâce à une subvention de Direct Relief (DR), l'ICM a lancé le Fonds humanitaire ICM/Direct Relief Ukraine. Ce fonds vise à fournir une assistance financière directe aux associations membres de l'ICM en Europe, en particulier aux pays voisins de l'Ukraine, qui soutiennent les réfugiés et la réponse humanitaire et qui appuient et complètent les initiatives publiques existantes.

La guerre en Ukraine et la crise des réfugiés qui en résulte a permis pour la première fois à l'ICM de fournir un financement ciblé à ses AM dans le besoin et a marqué le début d'un partenariat à long terme entre l'ICM et DR qui renforcera le soutien que les AM sont en mesure d'apporter lors des urgences humanitaires. Ce travail difficile, mais nécessaire a démontré que les AM de l'ICM ont besoin qu'on les aide à renforcer leurs capacités pour se préparer aux catastrophes humanitaires et à y faire face, et d'un financement pour effectuer directement ce travail essentiel. Au cours de la prochaine

période triennale, l'ICM vise à mieux soutenir ses AM en finançant directement leurs réponses adaptées et locales en matière de fourniture de services essentiels de maternité et de santé reproductive dans les situations d'urgence humanitaire.

1.4 Former et miser sur la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes et en encourageant l'échange de connaissances intergénérationnel

Et enfin, l'ICM a accompli de grandes avancées en renforçant les capacités de la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes. Nous avons poursuivi le programme Young Midwife Leaders (YML), financé par Johnson & Johnson et le New Venture Fund, et avons mis en place un nouveau programme complémentaire intitulé Leaders exécutifs sages-femmes (EML). En complément du programme YML 2021-2023, la formation EML s'adresse aux cadres des associations membres de l'ICM. Cinq pays pilotes sélectionnés (répondant aux critères de sélection et comprenant un/e participant/e au programme YML) ont été invités à choisir un membre de l'équipe de direction de leur AM pour participer au programme YML. Cette participation des dirigeants des AM guidera la conception et le développement des futurs programmes YML en intégrant mieux les besoins des AM. En outre, le développement du leadership des dirigeants des AM contribuera à développer et à accroître les capacités de leurs AM respectives. Ces programmes visent à favoriser l'apprentissage intergénérationnel et à garantir que l'avenir de la profession de sage-femme soit entre de bonnes mains.

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : DÉVELOPPER, RENFORCER
ET SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU CADRE
PROFESSIONNEL POUR LA PRATIQUE SAGE-FEMME**

- 2.1** Promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins
- 2.2** Faciliter un environnement favorable pour les sages-femmes
- 2.3** Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes
- 2.4** Résumer et diriger la recherche, la collecte de preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme

Au cours de cette période triennale, un travail important a également été réalisé pour atteindre la priorité stratégique 2 dont le but est de développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau Cadre professionnel de pratique sage-femme. Achevé en 2022, le Cadre professionnel de pratique sage-femme s'appuie sur le précédent cadre à trois piliers, axé sur la formation, la réglementation, les associations et les éléments sous-jacents des compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme et la recherche sur la pratique sage-femme. Le nouveau cadre professionnel définit 10 éléments interdépendants qui doivent être en place pour une profession de sage-femme forte et il décrit ce qui rend la profession de sage-femme unique par rapport aux autres professions de santé, c'est-à-dire notre philosophie et notre modèle de soins. Ces dix éléments sont : la philosophie de la pratique sage-femme, les compétences

essentielles pour la pratique du métier de sage-femme, la formation des sages-femmes, la réglementation de la profession de sage-femme, les associations de sages-femmes, la recherche, le modèle de pratique de continuité des soins sous la direction des sages-femmes, le leadership des sages-femmes, l'environnement favorable et l'engagement envers l'égalité des sexes et la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion. Le cadre professionnel de pratique sage-femme a été élaboré en collaboration avec des experts en pratique sage-femme du monde entier et est destiné à être utilisé comme outil de référence par les sages-femmes, les formateurs en pratique sage-femme, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes. Le cadre fournit un langage et une compréhension communs de la pratique et du professionnalisme des sages-femmes, ce qui peut contribuer à renforcer la profession et à améliorer la qualité des soins dispensés aux femmes et aux personnes de la diversité sexuelle et de genre, ainsi qu'à leurs familles.

2.1 Promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins

Le Cadre professionnel de pratique sage-femme a été élaboré en collaboration avec des experts en pratique sage-femme du monde entier et est destiné à être utilisé comme outil de référence par les sages-femmes, les formateurs en pratique sage-femme, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes. Le cadre fournit un langage et une compréhension communs de la pratique des sages-femmes, ce qui peut contribuer à renforcer la profession et à améliorer la qualité des soins prodigués aux femmes et à leurs familles.

Tout au long de la période triennale, l'ICM a collaboré avec les associations membres pour les aider à plaider en faveur d'une profession de sage-femme autonome, distincte de celle d'infirmière. Des ateliers approfondis ont été organisés. Ils portaient sur l'examen du cadre professionnel et des recommandations sur l'utilisation de son contenu dans leur plaidoyer national et régional, notamment l'importance de définir le champ d'activité d'une sage-femme dans les politiques et les réglementations.

2.2 Faciliter un environnement favorable pour les sages-femmes

L'ICM a collaboré avec des partenaires mondiaux tels que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), ainsi qu'avec des partenaires nationaux comme ceux de Zambie, afin de créer des opportunités pour le développement de la profession de sage-femme dans les pays. En 2021, l'ICM, en collaboration avec Ariadne labs, a rédigé un document d'orientation et des

recommandations de mise en œuvre pour les ministères de la Santé et les associations de sages-femmes des pays concernés. Ce document aborde les politiques, les structures, les systèmes et les ressources nécessaires pour optimiser l'intégration d'effectifs de sages-femmes professionnelles dans les services de santé maternelle et néonatale et capables de fournir des soins de sage-femme de qualité.

La Zambie a répondu à une manifestation d'intérêt pour entreprendre le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) de l'ICM en Zambie et a été acceptée comme pays pilote en 2020. Le Cadre pour les services de pratique sage-femme de l'ICM sert à développer et à renforcer les services de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et infantile (SRMNI) d'un pays. C'est une approche progressive, fondée sur des données probantes, qui soutient la mise en œuvre et l'intégration d'un modèle de soins sous la direction des sages-femmes dans le système de santé d'un pays. La note d'orientation sur l'environnement favorable de l'ICM (2021) a été utilisée et testée en tant que composante du MSF.

Retardée par la COVID 19 et les élections dans le pays, la mise en œuvre du MSF a commencé en 2022. L'ICM a collaboré avec son association membre, la Midwives' Association of Zambia (MAZ), à la mise en œuvre du MSF. Une avancée majeure a eu lieu au début de l'année 2023, lorsque la ministre zambienne de la Santé, Sylvia T. Masebo, a pris l'engagement de garantir aux femmes l'accès à des sages-femmes bien formées et bien réglementées à l'occasion du lancement du plan stratégique national de santé (NHS) 2022-26 dans le pays. Les priorités du MSF continuent d'être appliquées par la MAZ, le ministère zambien de la Santé et l'ICM afin d'atteindre les objectifs du pays en matière de services de pratique sage-femme et de santé maternelle et néonatale.

2.3 Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes

L'ICM a collaboré avec des partenaires pour renforcer la formation des sages-femmes dans le cadre de l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME), créée en 2021. Il s'agit d'une initiative mondiale, menée par l'UNFPA et initialement financée par la Fondation Johnson & Johnson. Les principaux partenaires sont l'UNFPA, l'ICM, l'OMS et l'UNICEF, et de nombreux autres partenaires, tels que Laerdal Global Health (LGH), en sont membres. L'AIME vise à améliorer la qualité des soins pour les femmes, les nouveau-nés et leurs familles en renforçant l'éducation, la formation et la professionnalisation des sages-femmes.

La stratégie de l'AIME consiste entre autres à collaborer avec un large éventail de partenaires mondiaux qui travaillent à renforcer la formation des sages-femmes en promouvant et en mettant en œuvre des programmes d'études fondés sur les compétences, des environnements d'apprentissage favorables, le développement du corps enseignant et des programmes de préceptorat solides. L'AIME a organisé deux ateliers régionaux, l'un pour la région Afrique orientale et australe à Nairobi (Kenya) en novembre 2022 et l'autre pour la région Asie-Pacifique à Bangkok (Thaïlande) en mars 2023. Des responsables nationaux de l'UNFPA, des formateurs de sages-femmes, des associations de sages-femmes, des responsables régionaux de l'OMS et d'autres acteurs, dont l'ICM et LGH, se sont réunis pour explorer et partager les nouveaux développements en matière de formation des sages-femmes. L'ICM et l'UNFPA ont présenté leurs nouveaux guides de planification des programmes et leurs programmes d'études types pour la formation initiale des sages-

femmes, et l'ICM et LGH ont présenté leurs nouveaux outils d'apprentissage pour le développement des compétences, qui devraient être lancés lors du congrès triennal de l'ICM à Bali en 2023.

Outre sa participation à l'AIME, l'ICM a mis en œuvre plusieurs autres initiatives dans le cadre de cette sous-priorité, au cours de cette période triennale. L'ICM a continué à développer des plans de formation, de réglementation et de renforcement des associations membres. Dans le cadre de ces plans, les ressources nouvelles et mises à jour comprennent la note d'orientation aux AM et diverses ressources destinées aux établissements de formation des sages-femmes afin d'améliorer la qualité de leurs programmes de pratique sage-femme. Connues collectivement sous le nom de Parcours de développement de la formation des sages-femmes de l'ICM (MPath), ces ressources comprennent la révision des Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes (mises à jour en 2021), l'élaboration de Guides de planification des programmes par admission directe et après des études en sciences infirmières (2022), le Guide d'évaluation des compétences de l'ICM (2023), et des recommandations pour satisfaire aux Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes (2021) : expérience pratique/clinique (2022)

En outre, le programme d'accréditation de la formation des sages-femmes de l'ICM (MEAP) a accrédité six écoles selon les normes de l'ICM, notamment au Laos et au Bangladesh. Le MEAP de l'ICM, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, est un mécanisme réglementaire et éducatif clé, destiné à évaluer si les programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service respectent les normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes. Le MEAP offre une accréditation fondée sur une évaluation indépendante du/

des programme/s de formation des sages-femmes d'un établissement donné, pour déterminer dans quelle mesure il/s répond/ent aux normes de l'ICM. Le MEAP, fournit non seulement un label de qualité, il garantit aussi l'uniformité de la formation des sages-femmes et des résultats des diplômés.

2.4 Résumer et diriger la recherche, la collecte de preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme

Enfin, dans le cadre de la sous-priorité 2.4, l'ICM a mené des recherches sur les maisons de naissance (MLBC). L'objectif de cette recherche est de prouver que les MLBC améliorent bien les résultats de santé maternelle et néonatale. Cette recherche sera essentielle pour promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome

avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins.

En outre, en 2022, [les recherches de l'ICM sur les expériences de ses AM en matière de COVID-19 ont été publiées dans la revue scientifique PLOS One.](#)

Dans l'ensemble, l'ICM a réalisé des progrès significatifs au cours de la période triennale en ce qui concerne sa priorité stratégique 2. Ses efforts pour promouvoir la profession de sage-femme en tant que profession autonome, faciliter un environnement favorable aux sages-femmes, renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership et le modèle de soins des sages-femmes, et résumer et diriger la recherche, les preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme sont louables et ont contribué à l'avancement de la profession dans le monde entier.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : ENCOURAGER UN MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME, EN FACILITANT ET EN RENFORÇANT LES PARTENARIATS, LE PLAIDOYER ET LES COMMUNICATIONS EN FAVEUR DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME, EN S'APPUYANT SUR LA VOIX DES FEMMES

- 3.1** Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes
- 3.2** Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM
- 3.3** Établir des partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau communautaire et au niveau mondial (droits et autonomisation des femmes, soins respectueux des femmes et égalité des sexes)
- 3.4** Soutenir les partenariats entre sages-femmes (soutien aux associations de sages-femmes, mentorat, soutien régional solide, jumelage)
- 3.5** Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et les autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres professionnels de la santé (obstétriciens, pédiatres, infirmières), les fournisseurs de soins traditionnels et autres personnels soignants et associations, et les partenaires de tous les secteurs (santé et droit en matière de sexualité et de reproduction, droits des femmes, couverture sanitaire universelle, etc.)

La troisième priorité stratégique de l'ICM pour cette période triennale visait à encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique

sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes. **Au cours de cette période triennale, l'ICM a accompli des progrès significatifs dans la réalisation des sous-priorités de cette priorité stratégique.**

3.1 Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes

Notre principale réalisation en matière de plaidoyer et de communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes, a été le lancement de la campagne PUSH. La campagne PUSH est une initiative multipartenaires lancée par la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) pour promouvoir et protéger les droits des femmes et des nouveau-nés à des soins de qualité dispensés par des sages-femmes dans le monde entier. La campagne vise à mieux faire connaître le rôle des sages-femmes et les soins respectueux et centrés sur la femme qu'elles fournissent, à réduire la pénurie mondiale de sages-femmes et à plaider en faveur de l'intégration de la pratique sage-femme dans les politiques de couverture sanitaire universelle.

Voici quelques-unes des principales réalisations de la campagne PUSH :

- Développement d'une campagne mondiale sur les réseaux sociaux pour mieux faire connaître le rôle des sages-femmes et les soins de qualité qu'elles fournissent, et pour mobiliser un soutien en faveur de la campagne.
- Collaboration avec les principaux partenaires et parties prenantes.
- Lancement de la campagne à New York pendant l'AGNU.
- Consultations régionales et collaborations entre des sages-femmes en Afrique et en Asie du Sud-Est avec nos coordinatrices régionales.

- Développement d'un module d'apprentissage en ligne et d'une vidéo sur le plaidoyer.
- Production d'une série de documents de plaidoyer, de communications numériques actives et régulières.

Dans l'ensemble, la campagne PUSH a joué un grand rôle pour aider l'ICM à encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes. Grâce à ses activités et à ses initiatives, la campagne a contribué à rehausser le profil de la profession de sage-femme et à promouvoir le rôle des sages-femmes pour garantir des soins sûrs, respectueux et de qualité pour les femmes et les nouveau-nés du monde entier.

En outre, l'ICM a organisé des ateliers de plaidoyer SMART et Plaidoyer 101 au Mexique, au Bangladesh et en Zambie, fournissant aux associations de sages-femmes et aux sages-femmes les compétences de plaidoyer nécessaires pour éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'importance des sages-femmes dans les soins de santé maternelle et néonatale.

3.2 Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM

L'ICM a continué à collaborer avec d'autres professions de santé par l'intermédiaire de l'association des professionnels de santé du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), en établissant des relations et bâtissant une compréhension mutuelle pour soutenir la

collaboration entre les professions engagées dans les soins de santé maternelle et néonatale. L'association des professionnels de soins de santé (HCPA) a collaboré à l'élaboration d'une réponse commune à un défi lancé par la WRA, qui demandait comment les différents professionnels allaient mettre en œuvre des soins respectueux.

La collaboration permanente avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) a également permis de dialoguer et d'élaborer des prises de position communes, par exemple sur l'hémorragie du post-partum (HPP). En 2023, l'ICM et la FIGO participeront ensemble à deux groupes d'experts à la conférence IMNHC qui se tiendra au Cap et partageront leur point de vue sur la façon dont l'inégalité des sexes affecte les sages-femmes de sexe féminin et les obstétriciennes et l'impact du leadership sur les deux professions.

La présidente et la directrice générale de l'ICM participent régulièrement à des événements internationaux, assurant ainsi une représentation et un dialogue permanent avec les parties prenantes.

3.3 Établir des partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau communautaire et au niveau mondial (droits et autonomisation des femmes, soins respectueux axés sur les femmes et égalité des sexes)

L'ICM s'est concentrée en priorité sur la création de partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau mondial, en promouvant les droits et l'autonomisation des femmes, les soins respectueux axés sur le femme et l'égalité des sexes. C'est sur ces questions qu'ont porté les formations Plaidoyer 101 et plaidoyer SMART,

et elles sont également au cœur des activités de la campagne PUSH.

3.4 Soutenir les partenariats entre sages-femmes (soutien aux associations de sages-femmes, mentorat, soutien régional solide, jumelage)

L'ICM a continué à soutenir les partenariats entre les sages-femmes, en accordant tout particulièrement la priorité aux associations de sages-femmes. Grâce au mentorat et à un appui régional solide, les sages-femmes ont pu former des réseaux, partager leurs connaissances et leur expertise, et travailler à la mise en place d'une profession durable et solide. Le projet pilote « Twin to Win » a encore facilité les partenariats entre sages-femmes de différentes régions et de différents pays.

L'objectif du projet « Twin to Win » est de créer une tribune durable et équitable pour partager les connaissances et le développement professionnel des sages-femmes. Le modèle de jumelage offre des possibilités d'échange de connaissances, de renforcement des capacités et de soutien par les pairs, et il aide les sages-femmes des pays à revenu élevé et celles des pays à revenu faible et intermédiaire à améliorer la qualité des soins qu'elles dispensent.

Le projet pilote « Twin to Win » est une initiative importante pour l'ICM dans le cadre de sa priorité stratégique qui vise à encourager un mouvement en faveur de la profession de sage-femme et à renforcer les partenariats. Il a le potentiel de créer des partenariats durables entre les AM et de faciliter l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et le soutien par les pairs, ce qui, à terme, permettra d'améliorer la qualité des soins prodigués aux femmes et aux nouveau-nés.

En 2022, l'ICM a également recruté des candidats pour former les premiers comités professionnels régionaux. Chacun de ces comités a pour objectif d'aider l'ICM à renforcer la profession de sage-femme au niveau régional et en accord avec le cadre professionnel de l'ICM. En tant que comités opérationnels, ces comités professionnels régionaux contribueront à nouer des relations de travail positives et à établir des réseaux entre les formateurs de sages-femmes, les organismes de réglementation des sages-femmes, les chercheurs en pratique sage-femme, les leaders en devenir et les associations de sages-femmes (AM) au sein des régions. Les comités professionnels régionaux aideront à communiquer et à mettre en œuvre les plans de travail de l'ICM visant à renforcer la formation, la réglementation, la recherche et la pratique des sages-femmes dans les six régions de l'ICM et entre elles.

3.5 Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et les autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres professionnels de la santé (obstétriciens, pédiatres, infirmières), les fournisseurs de soins traditionnels et autres personnels soignants et associations, et les partenaires de tous les secteurs (santé et droit en matière de sexualité et de reproduction, droits des femmes, couverture sanitaire universelle, etc.)

L'ICM a continué à renforcer les partenariats entre les sages-femmes et d'autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, d'autres professionnels de la santé, les fournisseurs de soins traditionnels et les partenaires d'autres secteurs via la campagne PUSH. Comme pour la sous-priorité 3.2, l'ICM a continué à travailler avec diverses parties prenantes d'autres professions de santé, d'autres organisations professionnelles, des groupes de défense des droits, en particulier dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs, des donateurs et des organisations humanitaires.





Donateurs et Partenaires

Les projets et les collaborations avec les donateurs et les partenaires de l'ICM ont permis à cette dernière d'œuvrer à la réalisation de ses priorités et de ses résultats stratégiques, et ont apporté en particulier les contributions suivantes :

- Cadre professionnel de l'ICM
- Renforcement des capacités de l'ICM et de ses associations membres
- Réalisation de la théorie du changement de l'ICM
- Maintien et développement de partenariats stratégiques, de coalitions et de campagnes

Au cours de cette période triennale, les revenus pour les projets et les services conseils de l'ICM se sont élevés à plus de 5,5 millions de dollars.

FONDATION BILL ET MELINDA GATES

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Phase suivante de Renforcer la pratique sage-femme partout dans le monde	Budget : 4,5 millions de dollars Calendrier : 2023-2026	L'ICM a négocié une subvention de base à plus long terme avec la Fondation pour continuer à renforcer sa capacité organisationnelle et pour développer et mettre en œuvre la nouvelle stratégie triennale (2024-2026)
Renforcer les services de pratique sage-femme (SMS)	Budget : 4,8 millions de dollars Calendrier : 2018-2022 (une prolongation sans frais été accordée pour 2023)	Le projet SMS a permis à l'ICM de soutenir ses associations membres, les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes locales, régionales et mondiales afin d'améliorer les services de pratique sage-femme et, par là même, les résultats en matière de santé maternelle et néonatale. L'ICM a créé et testé plusieurs outils et ressources avec les résultats suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités de ses associations membres ○ Amélioration de la qualité de la formation des sages-femmes ○ Aide aux gouvernements nationaux pour améliorer leurs services de santé maternelle et néonatale <p>Ce projet a également contribué à renforcer la capacité organisationnelle de l'ICM.</p>
Maisons de naissance (MLBC)	Budget : 0,9 million de dollars Calendrier : 2021-2023	L'ICM dirige un projet de recherche visant à déterminer « ce qui fonctionne » et « pourquoi » dans les maisons de naissance (MLBC) dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PFR-PRI). L'objectif global de cette étude est de fournir des données probantes pour soutenir la mise à l'échelle des MLBC dans les PFR-PRI. En déterminant l'emplacement des MLBC et en comprenant les éléments nécessaires à leur succès, nous pouvons identifier les possibilités de les mettre à la disposition de plus de femmes dans un plus grand nombre de pays.

DIRECT RELIEF

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Soutien à l'aide aux sinistrés de l'Ukraine	Budget : 0,6 million de dollars Calendrier : 2022-2023	<p>Dans les urgences humanitaires, les sages-femmes sont bien placées pour fournir des services de santé primaires, notamment des soins maternels et néonataux de qualité et respectueux.</p> <p>En mars 2022, l'ICM a mené une évaluation préliminaire des besoins en partenariat avec ses AM de la région Europe de l'Est afin de connaître leurs besoins et leur implication dans la crise ukrainienne. Ces premières consultations ont révélé plusieurs besoins urgents dans les pays voisins de l'Ukraine où opèrent les AM. L'ICM a alors demandé et obtenu un financement de Direct Relief, afin de fournir une assistance financière directe aux associations membres de l'ICM d'Europe qui travaillent avec les réfugiés ukrainiens. L'ICM soutient les AM d'Estonie (Estonian Midwives Association), de Hongrie (Hungarian Midwives' Association) et de Roumanie (Independent Midwives association of Romania) afin de fournir une aide (matériel, équipement hospitalier, soutien psychologique) à des milliers de mères et de femmes enceintes réfugiées ukrainiennes qui ont été déplacées à cause de la guerre.</p>
La campagne PUSH	Budget : 0,2 million de dollars Calendrier : 2022-2023	<p>Lancée en 2022, la campagne PUSH est une campagne mondiale multipartenaire d'une décennie qui donne un rôle central aux sages-femmes pour réduire la mortalité maternelle et néonatale, faire avancer la justice en matière de procréation, et modifier les normes de genre sous-jacentes qui sous-estiment les droits, la vie et le travail des femmes. Cette campagne associe l'ODD 3, axé sur la santé, et l'ODD 5, axé sur l'égalité des sexes, afin d'élever les sages-femmes au rang de priorités politiques et de financement et de sensibiliser le public au rôle unique et intégral que jouent les sages-femmes pour obtenir de meilleurs résultats pour les femmes et les nouveau-nés, et pour faire respecter les droits reproductifs, soit autant d'éléments essentiels pour faire progresser l'égalité entre hommes et femmes. PUSH s'attache à positionner la pratique sage-femme comme une question de droits de la femme, plutôt que comme une simple question de santé, en lui donnant une identité de marque nouvelle, fraîche et intéressante.</p>

SIDA

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Financement de base pour mettre en œuvre la stratégie triennale de l'ICM 2021-2023	Budget : 3,08 millions de dollars Calendrier : 2020-2023	<p>La Sida a accordé à l'ICM sa deuxième subvention de base ce qui a aidé cette dernière à renforcer ses capacités organisationnelles pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques 2021-23. (La première subvention de base a été accordée par Direct Relief en 2020).</p>

UNFPA (BANGLADESH ET MONDIAL)

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Renforcement de l'association BMS (UNFPA Bangladesh)	Budget : 60 000 de dollars Calendrier : 2023-2026	<p>L'ICM a pour objectif de soutenir la BMS pendant la période 2023-2026 pour qu'elle devienne forte et financièrement viable. L'ICM estime que la BMS, dotée d'une forte capacité institutionnelle et d'un leadership et d'un plaidoyer solides, rehaussera le profil des sages-femmes et de la profession de sage-femme, augmentera l'engagement et l'influence dans les processus de prise de décision et de planification de la politique de santé, soutiendra la mise en œuvre du Cadre professionnel de pratique sage-femme de l'ICM et permettra de dispenser des soins de SRMNI de qualité au Bangladesh.</p>
Parrainage du congrès et de la formation des sages-femmes de l'ICM (UNFPA mondial)	Budget : 0,44 million de dollars Calendrier : 2021-2023	<p>L'ICM a collaboré avec l'UNFPA au cours de la période triennale 2021-2023 dans les domaines suivants : (a) coordination d'une approche mondiale pour renforcer la profession de sage-femme et améliorer la qualité des soins dispensés par les sages-femmes, (b) renforcement de la formation de qualité des sages-femmes tout en créant des synergies avec d'autres partenaires mondiaux, et (c) plaidoyer conjoint pour les sages-femmes et leur profession.</p>

LATTER-DAY SAINT CHARITIES

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
More Happy Birthdays (MHB)	Budget : 0,2 million de dollars Calendrier : 2021-2022	Le projet MHB a élargi les activités de 50KHB en combinant les ressources de formation basées sur les compétences HMS et HBS et les sessions de pratique à faible dose et à haute fréquence (LDHF) avec l' application innovante Safe Delivery (SDA) de la Maternity Foundation, en tant que cadre efficace de développement des capacités et de soutien des performances. De plus, plus de 1 500 prestataires supplémentaires ont été formés dans 106 établissements de santé nouvellement identifiés. La collaboration avec la Rwanda Society of Obstetricians and Gynecologists (RSOG) et la Rwanda Paediatric Association (RPA) a été renforcée afin d'harmoniser la formation de tous les prestataires de soins de santé maternelle et infantile. Une plus grande importance a été accordée au renforcement des capacités de l'association de sages-femmes.

DONATEUR ANONYME

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Jeunes sages-femmes leaders 3.0 (YML 3.0)	Budget : 0,25 million de dollars Calendrier : 2021-2023	Le programme YML constitue l'un des principaux investissements à long terme de l'ICM pour mettre en œuvre nos priorités stratégiques et nos engagements à renforcer les sages-femmes dans le monde. Les fonds de ce donateur anonyme ont fourni un financement complémentaire pour permettre à l'ICM de réaliser son ambition d'étendre le projet à un plus grand nombre de sages-femmes en début de carrière.
La campagne PUSH	Budget : 0,1 million de dollars Calendrier : 2022-2023	Lancée en 2022, la campagne PUSH est une campagne mondiale sur dix ans qui donne un rôle central aux sages-femmes pour réduire la mortalité maternelle et néonatale, faire avancer la justice en matière de procréation, et modifier les normes de genre sous-jacentes qui sous-estiment les droits, la vie et le travail des femmes. Les fonds de ce donateur anonyme ont apporté une contribution inestimable pour assurer la visibilité des campagnes PUSH lors de divers événements internationaux.

FONDATION MACARTHUR

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Renforcer la pratique sage-femme au Mexique	Budget : 0,2 million de dollars Calendrier : 2018-2022	L'ICM a obtenu le soutien de la Fondation MacArthur pour renforcer les capacités de plaidoyer de notre association mexicaine (APP - Asociación De Parteras Profesionales). Dans un premier temps, nous avons travaillé avec l'AM pour réaliser une évaluation de base de ses aptitudes et compétences en matière de plaidoyer. Nous avons créé une série d'ateliers basés sur les compétences de plaidoyer à développer ; chacun de ces ateliers a accueilli 50 sages-femmes. Trois de ces ateliers étaient axés sur le renforcement des compétences et deux sur l'analyse et les données probantes. Le projet visait à répondre aux objectifs de l'initiative MacArthur, ainsi qu'aux recommandations du gouvernement et aux stratégies suggérées par les sages-femmes du Mexique. Dans les deux cas, il s'agissait d'accroître la disponibilité des sages-femmes au Mexique et d'améliorer leur intégration dans le système de santé, contribuant ainsi à améliorer l'accès, la disponibilité et la qualité des services dispensés par les sages-femmes aux femmes et aux nouveau-nés dans le pays. En 2022, nous avons aidé l'APP (Asociación de Parteras Profesionales) à mener une évaluation des besoins en matière de plaidoyer, axée sur la planification du plaidoyer, la conduite du plaidoyer et les processus de plaidoyer. Cet exercice a ensuite permis de définir une stratégie et de concevoir un ensemble de ressources pour aider l'APP à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats en matière de santé des femmes, des nouveau-nés et des familles. Suite à ce travail, l'ICM a offert un soutien technique à l'APP pour élaborer un plan de plaidoyer définissant les domaines prioritaires pour faire progresser la profession de sage-femme au Mexique. L'APP a également développé une plateforme virtuelle pour les sages-femmes. Cette plateforme aide les sages-femmes dispersées sur le plan géographique à sentir qu'elles font partie d'une communauté, à partager des informations, à acquérir des connaissances auprès de leurs collègues et à s'encourager mutuellement. Elle est gérée par l'APP au plus haut niveau, et tient les membres informés de l'exécution du plan de plaidoyer et des possibilités de renforcement des compétences.

FONDATION JOHNSON & JOHNSON

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
Jeunes sages-femmes leaders 3.0 (YML 3.0)	Budget : 0,15 million de dollars Calendrier : 2021-2023	Le programme YML constitue l'un des principaux investissements à long terme de l'ICM pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques et ses engagements à renforcer les sages-femmes dans le monde. Le programme YML repère et encourage les qualités de leadership chez des sages-femmes qui sont en début de carrière et qui affichent leur ambition de résoudre certaines des grandes difficultés qu'elles rencontrent dans leur travail quotidien et au sein de leur communauté. Notre objectif est de mobiliser et de motiver ce groupe de sages-femmes exceptionnelles et de leur donner les moyens de diriger leur AM respective et de devenir des leaders au niveau régional et international.

PHILANTHROPES PRIVÉS

PROJET	BUDGET ET CALENDRIER	POINTS SAILLANTS
La campagne PUSH	Budget : 0,3 million de dollars Calendrier : 2022-2023	Lancée en 2022, la campagne PUSH est une campagne mondiale sur dix ans qui donne un rôle central aux sages-femmes pour réduire la mortalité maternelle et néonatale, faire avancer la justice en matière de procréation, et modifier les normes de genre sous-jacentes qui sous-estiment les droits, la vie et le travail des femmes. Cette campagne associe l'ODD 3, axé sur la santé, et l'ODD 5, axé sur l'égalité des sexes, afin d'élever les sages-femmes au rang de priorités politiques de financement et de sensibiliser le public au rôle unique et intégral que jouent les sages-femmes pour obtenir de meilleurs résultats pour les femmes et les nouveau-nés, et pour faire respecter les droits reproductifs, soit autant d'éléments essentiels pour faire progresser l'égalité entre hommes et femmes. PUSH s'attache à positionner la pratique sage-femme comme une question de droits de la femme, plutôt que comme une simple question de santé, en lui donnant une identité de marque nouvelle, fraîche et intéressante.

Réflexions et Orientations futures

EN CONCLUSION DE CE RAPPORT TRIENNAL, IL EST IMPORTANT DE RÉFLÉCHIR AUX PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DE NOS OBJECTIFS, MAIS AUSSI DE RECONNAÎTRE QU'IL RESTE ENCORE DU TRAVAIL À FAIRE. L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE EST UN MARATHON ET NON PAS UN SPRINT, ET NOUS DEVONS CONTINUER À TRAVAILLER POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF SANS RELÂCHE ET SUR LE LONG TERME.

L'un des défis qui nous attendent est la nécessité de créer des cadres pour soutenir les associations de sages-femmes membres dans des contextes fragiles et humanitaires. Cela est particulièrement important compte tenu du nombre croissant de conflits, du changement climatique et des catastrophes naturelles qui ont touché de nombreuses communautés dans le monde. Nous devons veiller à ce que les sages-femmes disposent du soutien et des ressources nécessaires pour fournir des soins de qualité aux femmes et à leurs nouveau-nés dans ces contextes.

De plus, il est essentiel qu'à l'avenir, nous continuions à promouvoir le modèle de soins sous la direction des sages-femmes au niveau mondial. La recherche montre que la couverture universelle des soins par des sages-femmes formées et réglementées selon les normes mondiales de l'ICM, travaillant au sein d'une équipe et dans un environnement favorable, pourrait éviter deux-tiers des décès maternels et néonataux évitables et des mortinaissances. Les soins de pratique sage-femme de qualité améliorent plus de 50 autres résultats. Les sages-femmes jouent également un rôle clé dans la fourniture

d'autres services de santé sexuelle et reproductive. Lorsqu'elles travaillent de manière autonome sur l'ensemble de leur champ d'activité, les sages-femmes peuvent apporter leur philosophie et leur approche respectueuse et individualisée des soins à chaque femme, chaque bébé et chaque famille avec lesquels elles travaillent. Les sages-femmes peuvent fournir des services de qualité lorsqu'elles sont correctement intégrées dans des systèmes de santé qui utilisent pleinement leurs compétences en tant que membres de l'équipe de santé au sens large. Il est donc impératif que nous plaitions pour l'intégration des services sous la direction des sages-femmes dans les systèmes de santé nationaux et que nous veillions à ce que les sages-femmes soient reconnues et respectées pour leur expertise et leur contribution à la santé maternelle, néonatale et reproductive.

Enfin, nous devons également nous concentrer sur la pérennité de la croissance de l'ICM. Pour cela, nous devons mettre en place des partenariats solides avec nos membres et nos parties prenantes, renforcer notre structure organisationnelle et notre

gouvernance et veiller à gérer efficacement nos ressources financières. Cela nous permettra de garantir que l'ICM continue à s'exprimer haut et fort au nom des sages-femmes du monde entier et qu'elle continue à avoir un impact positif sur la vie des femmes et de leurs nouveau-nés.

Les progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière période triennale ont été considérables, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons rester attachés à nos objectifs, reconnaître les défis qui nous attendent et continuer à œuvrer à créer un monde où toutes les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre et les nouveau-nés ont accès à des soins de qualité sous la direction des sages-femmes. •

Résumé financier triennal

Le tableau ci-dessous résume la situation financière de l'ICM pour la période triennale 2020-2022. Les états financiers complets peuvent être consultés dans les rapports annuels approuvés de l'ICM. Ce résumé montre qu'au cours de la période triennale, les recettes de l'ICM ont dépassé les dépenses et que, par conséquent, la réserve générale de l'ICM et le Fonds du Congrès se sont améliorés de manière significative. Les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat financier positif au cours de cette période sont les suivants :

- En 2019, le Conseil a approuvé une nouvelle structure des cotisations, à partir de 2020. Suite à la mise en place de cette nouvelle structure, le montant total des cotisations est passé de 375 000 euros en 2019 à 444 000 euros en 2022. Un plan de transition a été adopté pour aider les membres à adopter la nouvelle structure, étant donné l'augmentation des cotisations et la pandémie de COVID-19.

- En raison de la pandémie de COVID-19, le congrès triennal qui devait avoir lieu à Bali en 2020 a été reporté et, pour la première fois, nous avons organisé un congrès virtuel en 2021. Ce congrès a été un succès et a rapporté 373 585 euros, une somme non seulement beaucoup plus élevée que celle du Congrès de Toronto de 2017 (47 288 euros), mais aussi, bien supérieure à nos attentes. En 2022, il a été décidé d'organiser le Congrès 2023 à Bali, mais à plus petite échelle, car nous nous attendons à un nombre plus faible de participants. Les négociations, en 2022, concernant le transfert de la réservation du site du Congrès à 2023 ont conduit à un crédit partiel de 340 975 euros qui a été ajouté au Fonds du Congrès.
- L'ICM a reçu quatre subventions en tant que financement de base pour soutenir la réalisation des objectifs stratégiques 2021-2023. L'Agence suédoise pour le développement et la coopération internationale (Sida) a approuvé une subvention de 32 000 000 SEK (environ 3,1 millions d'euros) pour aider à couvrir les coûts de base de l'ICM tandis que Direct Relief a accordé 100 000 dollars en 2021 pour couvrir les coûts de base liés aux efforts mis en œuvre par l'ICM pendant la pandémie de COVID-19. Direct Relief a aussi fait don de 583 000 dollars en 2022 pour apporter un soutien financier aux organisations de sages-femmes dans les pays voisins de l'Ukraine pour soutenir leur travail avec les réfugiés ukrainiens dans ces pays. Une partie de cette subvention est également allouée au renforcement des activités de

base de l'ICM. En 2022, la Fondation Bill et Melinda Gates a également confirmé un réinvestissement par le biais d'une nouvelle subvention de base intitulée « Prochaine phase du renforcement de la profession de sage-femme à l'échelle mondiale ». Cette subvention permet à l'ICM de bénéficier d'un financement de base de 4 500 000 dollars du 28 octobre 2022 au 31 décembre 2026.

- Outre le soutien de base des parties prenantes, l'ICM a reçu environ 5 millions d'euros de financement pour des projets. Grâce à ce financement, l'ICM a pu atteindre ses objectifs stratégiques et mettre en œuvre plusieurs activités dans plusieurs pays. En raison des restrictions imposées pendant la COVID-19, il n'a pas été possible d'assister en personne à des réunions, des ateliers, ou à des activités de représentation, etc. Les technologies virtuelles ont remplacé les réunions en face à face, réduisant les coûts et contribuant également au résultat positif. En 2022, il a de nouveau été possible d'assister en personne à des réunions et à des événements, et les dépenses de représentation du conseil d'administration sont donc revenues à des niveaux normaux.

Bien que l'ICM soit très dépendante des subventions de donateurs, nous cherchons à mettre en place des activités visant à générer nos propres revenus afin d'assurer la viabilité financière à long terme de l'ICM. Nous envisageons entre autres des activités potentielles de paiement à l'acte et de services conseils.

État récapitulatif des recettes et des dépenses

2020-2022

	Réel 2020 EUR	Réel 2021 EUR	Réel 2022 EUR
RECETTES			
Cotisations	366 755	400 674	444 249
Subventions financement de base	211 680	777 831	840 568
Subventions financement de projets	1 415 685	1 407 933	1 932 871
Autres revenus	14 564	1 467 721	150 947
REVENU TOTAL	2 008 685	4 054 159	3 368 635
DÉPENSES			
Frais de personnel	854 705	1 384 266	1 472 369
Conseil d'administration	27 416	31 679	62 435
Représentation	3 696	131	64 767
Services professionnels	266 430	231 231	203 281
Frais administratifs généraux	115 914	173 622	111 840
Événements et programmes	730 693	1 775 188	1 082 546
DÉPENSES TOTALES	1 998 854	3 596 117	2 997 238
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9 830	458 042	371 397
(Produits)/charges financiers	4 159	19 780	13 028
RÉSULTAT TOTAL	13 989	477 822	384 425
AFFECTATION DU RÉSULTAT			
Réserve générale	58 451	133 265	359
Fonds pour la maternité sans risque	1 918	-27 969	5 008
Fonds d'interprétation du Congrès	-4 610	-	-
Fonds pour les conférences régionales	-12 119	-309	-
Fonds du congrès	-29 046	373 585	340 975
Chapel & York	-	-	39 577
Fonds Dorothea Lang	-604	-750	-1 494
AFFECTATION TOTALE DU RÉSULTAT	13 989	477 822	384 425

	Solde fin 2020	Solde fin 2021	Solde fin 2022
FONDS ET RÉSERVES			
Réserve générale	158 311	291 576	291 935
Fonds pour la maternité sans risque	169 130	141 161	146 169
Fonds d'interprétation du Congrès	-	-	-
Fonds d'assistance au versement des cotisations	9 132	9 132	9 132
Fonds pour les conférences régionales	1 227	918	918
Fonds du congrès	8 312	381 897	722 873
Fonds Dorothea Lang	17 542	16 792	15 297
Chapel & York	-	-	39 577
TOTAL DES FONDS ET RÉSERVES	363 654	841 476	1 225 901



**International
Confederation
of Midwives**